

Rapport d'opération  
Diagnostic archéologique

Numéro OA Patriarche

Numéro INSEE

Arrêté de prescription  
DAC-SAn°38/2012 du 18/06/2012

Code Opération Inrap  
D102384

Code Projet Inrap

Guyane, Maripasoula, Le Bourg

# Maison du parc amazonien de Guyane

Matthieu Hildebrand



**Guyane, Maripasoula, Le Bourg**

# **Maison du parc amazonien de Guyane**

Numéro OA Patriarche

Numéro INSEE  
97353

Arrêté de prescription  
DAC-SA n°38/2012 du 18/06/2012

Code Opération Inrap  
D102384

Code Projet Inrap

**Matthieu Hildebrand**

avec la participation de

**Mickaël Mestre**

**Inrap**  
**Grand Sud-Ouest**

140 avenue du Maréchal Leclerc 33323 Bègles  
Tél. 05 57 59 20 90, Fax 05 57 59 21 00, [grand-sud-ouest@inrap.fr](mailto:grand-sud-ouest@inrap.fr)

avril 2015



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thésaurus
10	Intervenants
11	Notice scientifique
11	Tableau récapitulatif des résultats
12	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
16	Arrêté de désignation du responsable scientifique
18	Projet scientifique d'intervention

## Résultats

23	<b>1.</b> Cadre général de l'opération
23	<b>1.1.</b> Contexte général
24	<b>1.2.</b> Contexte archéologique
24	<b>1.3.</b> Méthodologie et moyens
25	<b>2.</b> Contexte stratigraphique
27	<b>3.</b> Données archéologiques
27	<b>3.1.</b> Anomalie, tranchée 2
28	<b>3.2.</b> Les artefacts
30	<b>4.</b> Conclusion
31	<b>5.</b> Bibliographie
32	<b>6.</b> Liste des figures

## Inventaires techniques

35	<b>Inventaire du mobilier</b>
36	<b>Inventaire des photographies</b>



# **Données administratives, techniques et scientifiques**

# Fiche signalétique

<b>Localisation</b>	<b>Propriétaire du terrain</b>	<b>Organisme de rattachement</b>
Région Guyane	Parc Amazonien de Guyane	Inrap Grand-Sud-Ouest 140 avenue du Maréchal Leclerc CS50036 33323 Bègles Cedex grand-sud-ouest@inrap.fr
Département Guyane		Centre archéologique Inrap 842 chemin Saint-Antoine 97300 Cayenne
Commune Maripasoula		
Adresse ou lieu-dit Bourg	Numéro OA Patriarche	
<b>Numéro INSEE</b> 97353	Numéro de projet Inrap Code opération Inrap D102384	
<b>Coordonnées géographiques RGFG 95 UTM 22 et altimétriques selon le système local de référence (NGG 77)</b>	Numéro de l'arrêté de prescription DAC-SA n°38/2012	
x : 163600 y : 402890 z : 96 à 101m NGG	En date du 18/06/2012	
<b>Références cadastrales</b>	Numéro de l'arrêté de désignation du responsable DAC-SA n° 2015-8	
Commune Maripasoula	En date du 11/02/2015	
Année 2014		
Section AB		
Parcelles 263, 262 (anciennement 244)		
<b>Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement</b>		
<b>Propriétaire du terrain</b>	<b>Références de l'opération</b>	<b>Dates d'intervention sur le terrain</b>
	Parc Amazonien de Guyane	du 03/03/2015 au 06/03/2015
<b>Nature de l'aménagement</b>	<b>Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement</b>	<b>Surfaces</b>
	Parc Amazonien de Guyane	Surface du projet d'aménagement 2533 m <sup>2</sup>
<b>Opérateur d'archéologie</b>		<b>Surface totale des sondages</b>
	Inrap Grand Sud-Ouest	311 m <sup>2</sup>
<b>Responsable scientifique de l'opération</b>	<b>Matthieu Hildebrand, Inrap</b>	<b>% de la surface sondée</b>
		12.27 % de la surface totale
<b>Information sur la composition du rapport</b>		<b>Nombre de volumes</b>
		1
<b>Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique</b>		<b>Nombre de figures</b>
		8
<b>Nombre de pages</b>		<b>Nombre d'inventaires</b>
34		3
<b>Centre archéologique Inrap 842 chemin Saint-Antoine 97300 Cayenne</b>		

# Mots-clefs des thésaurus

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
<input type="checkbox"/> <b>Paléoindien</b>	<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> 10 <input checked="" type="checkbox"/> Industrie lithique
<input type="checkbox"/> <b>Mésoindien</b>	<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Industrie osseuse
<input type="checkbox"/> acéramique	<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input type="checkbox"/> 284 <input checked="" type="checkbox"/> Céramique
<input type="checkbox"/> précéramique	<input type="checkbox"/> Bâtiment	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Néoindien</b>	<input type="checkbox"/> Structure funéraire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Faune
<input type="checkbox"/> ancien	<input type="checkbox"/> Voirie	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Monnaie
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> Hydraulique	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Objet métallique
<input checked="" type="checkbox"/> récent	<input type="checkbox"/> Habitat rural	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Arme
<input type="checkbox"/> <b>Précontact</b>	<input type="checkbox"/> Bâtiment agricole	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Outil
<input type="checkbox"/> <b>Epoque moderne</b>	<input type="checkbox"/> Structure agraire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Parure
<input type="checkbox"/> précoloniale	<input type="checkbox"/> Urbanisme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Scorie
<input type="checkbox"/> XV <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Brique
<input type="checkbox"/> XVI <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Structure urbaine	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Monnaie
<input type="checkbox"/> XVII <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Foyer	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Verre
<input type="checkbox"/> XVIII <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Fosse	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Roches gravées
<input type="checkbox"/> <b>Époque contemporaine (XIX-XX<sup>e</sup> s.)</b>	<input type="checkbox"/> Sépulture	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Roches à polissoir
<input type="checkbox"/> XIX <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Grotte	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Sculpture
<input type="checkbox"/> XX <sup>e</sup>	<input type="checkbox"/> Abri	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inscription
<input type="checkbox"/> <b>Indéterminé</b>	<input type="checkbox"/> Mégalithe	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autre : corail, coquille
	<input type="checkbox"/> Artisanat	
	<input type="checkbox"/> Fossé	
	<input type="checkbox"/> Trou de poteau	
	<input type="checkbox"/> Autre	
		<b>Etudes annexes</b>
		<input type="checkbox"/> Géologie
		<input type="checkbox"/> Datation
		<input type="checkbox"/> Anthropologie
		<input type="checkbox"/> Paléontologie
		<input type="checkbox"/> Zoologie
		<input type="checkbox"/> Botanique (Amidon)
		<input type="checkbox"/> Palynologie
		<input type="checkbox"/> Macrorestes
		<input type="checkbox"/> An. de céramique
		<input type="checkbox"/> An. lithique
		<input type="checkbox"/> An. de métaux
		<input type="checkbox"/> Acq. des données
		<input type="checkbox"/> Numismatique
		<input type="checkbox"/> Conservation, restauration
		<input type="checkbox"/> Paléoparasitologie

# Intervenants

## Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nicolas Payraud, SA Guyane	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Eric Gassies, SA Guyane	Ingénieur d'études	Contrôle scientifique et suivi
Odet Vincenti, Inrap	Directeur interrégional GSO	Mise en place et suivi de l'opération
Thierry Cor nec, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Annette D'Alexis , Inrap	Assistante administrative	Suivi administratif
Pierre Longchambon , Inrap	Assistant technique	Logistique
Matthieu Hildebrand, Inrap	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Matthieu Hildebrand, Inrap	Responsable scientifique de l'opération	Préparation et travaux de terrain
Mickaël Mestre, Inrap	Chargé d'études et d'opération	Travaux de terrain

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Matthieu Hildebrand, Inrap	Responsable scientifique de l'opération	Rédaction du rapport, cartographie et illustrations
Mickaël Mestre, Inrap	Chargé d'études et d'opération	Traitement du mobilier
Christine Fouilloud, Inrap	Maquettiste	Corrections de mise en page

## Moyens mécaniques

Entreprise	Moyens
Cabale TP Bourg de Matoury Pk 8.5 Rn2 97351 Matoury	1 pelle hydraulique 15 t sur chenilles munie d'un godet à lame lisse de 1,40 m de largeur

## Moyens topographiques

Entreprise	Moyens	
Société d'études et de représentations Graphiques (S.E.R.G) chemin Constant Chlore 97354 Rémire-Montjoly		Levé topographique des sondages

## Notice scientifique

L'opération de diagnostic menée sur les parcelles cadastrales AB 262 et 264 de la commune de Maripasoula a eu lieu préalablement au projet de construction de la maison du Parc amazonien de Guyane. Le terrain était délimité par l'avenue de l'adjudant Saboly au nord et par l'avenue Lalaymia Abdallah au sud. Il se développait sur 2500 m<sup>2</sup> environ et occupait une déclivité de faible gradient. Les tranchées de diagnostic n'ont mis en évidence aucun niveau archéologique probant, à l'exception d'une anomalie qui paraît correspondre à l'étalement

d'un lambeau de sol ou d'une fosse archéologique lors des travaux d'aménagement du bourg. Les éléments matériels collectés se rattachent à la période du Néoindien récent et sont attribuables à la tradition Koriabo (1000 - 1500 apr. J.-C ± 100). Ils constituent une petite collection homogène, similaire à celle découverte sur le site du club de kayak, qui comprend comme éléments diagnostiques des fragments de plusieurs pots toriques, un col de jarre torique, un bord de jatte floriforme à bord corolloïde et une écuelle à marli décorée de larges incisions.

## Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Néoindien récent : 1000 - 1500 apr. J.-C. ± 100	aucune	céramique (n = 284) lithique (n = 10)	Apport extrinsèque lors de travaux d'aménagement

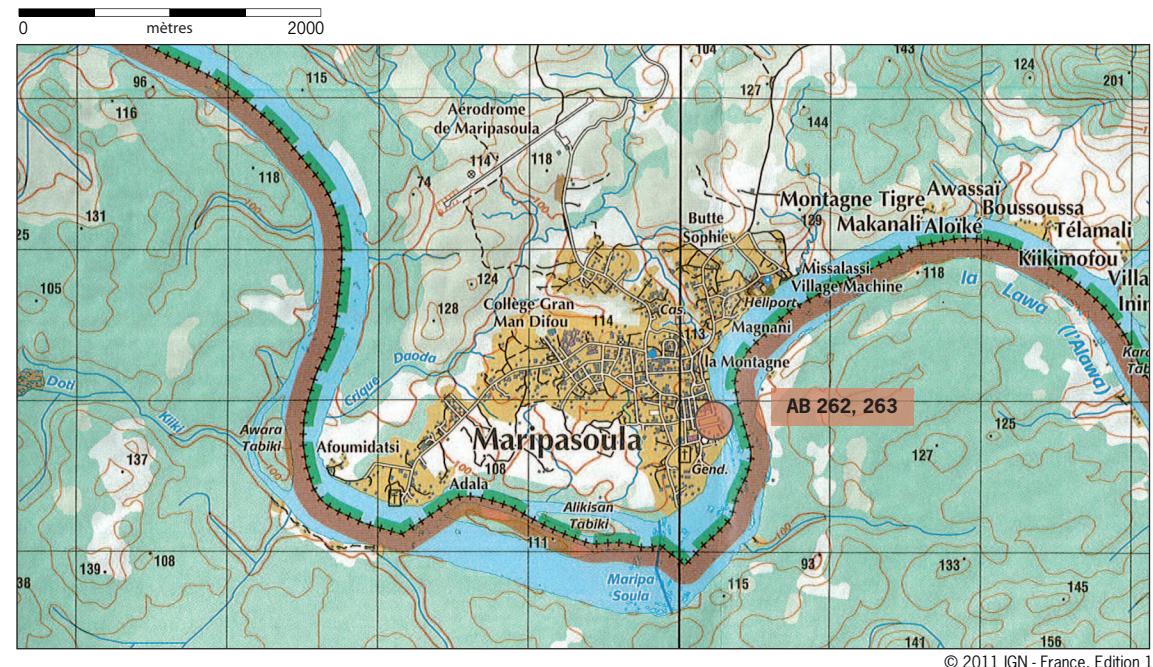
# Localisation de l'opération

Guyane,  
Maripasoula, Maison du parc amazonien de Guyane  
x : 163600  
y : 402890  
z : 96 à 101 m NGG

## A. Carte générale de situation



## B. Extrait de la BDcarto IGN



**Figure 1** Localisation du diagnostic. DAO M. Hildebrand, Inrap

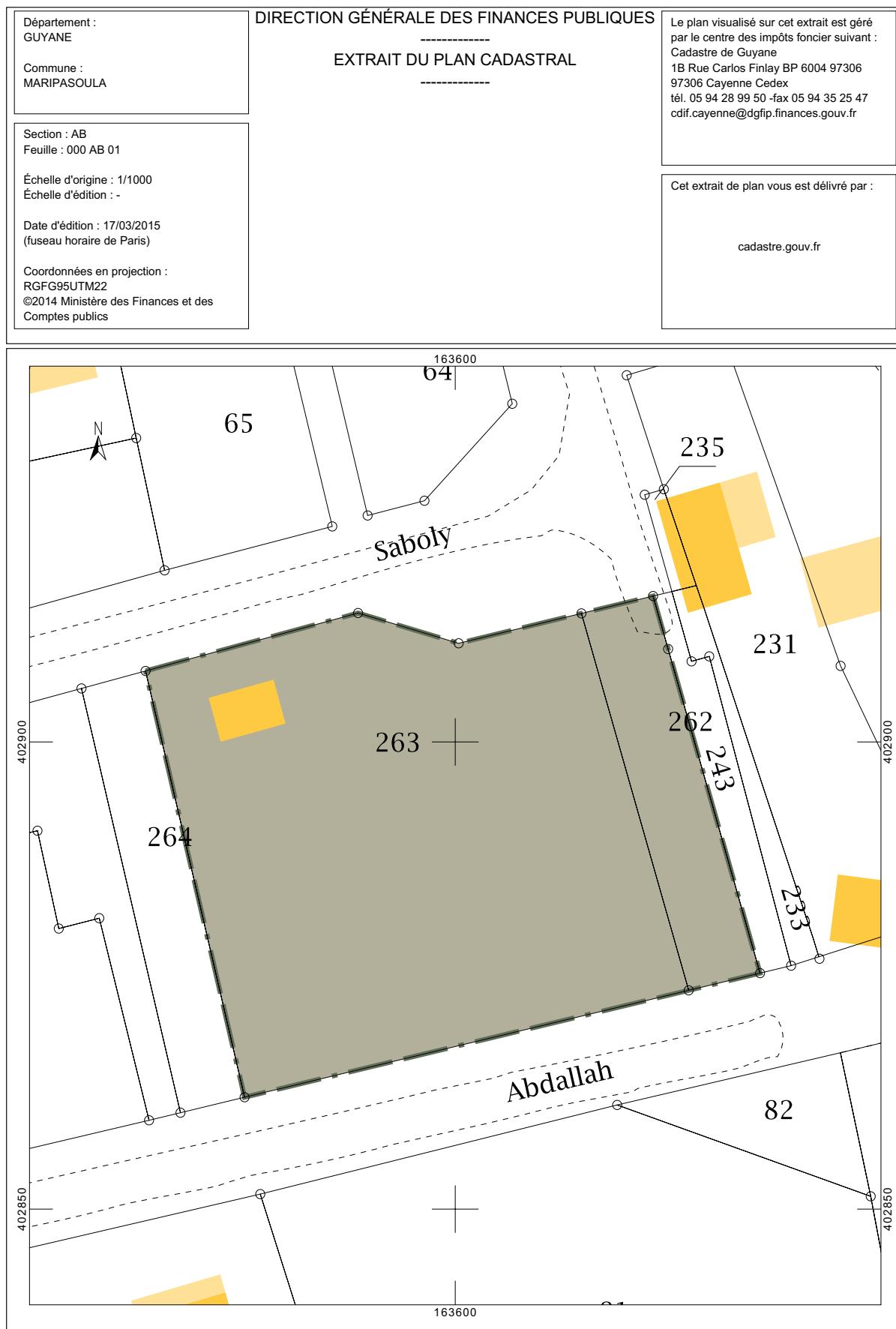


Figure 2 Localisation de la parcelle diagnostiquée sur extrait cadastral.

# Arrêté de prescription



## PREFECTURE DE LA REGION GUYANE PREFECTURE DE LA GUYANE

**Direction des Affaires culturelles**  
Service de l'archéologie  
Affairer suivie par : G. Migeon  
Tel 0594308335 et 0594302117  
95 avenue De Gaulle  
97300 Cayenne

**ARRETE DAC-SA n°38/2012 du 18 juin 2012**  
portant prescription de diagnostic d'archéologie préventive, parcelle AB, 244, commune de Maripasoula

**Le Préfet de la région Guyane  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** la loi du 19 mars 1946 érigéant en département français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion,

**VU** la loi 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions,

**VU** le décret du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements,

**VU** le code du patrimoine, livre V, portant réglementation des fouilles archéologiques, complété et modifié par l'article 17 de la loi n°2004-804 du 9 août 2004 ;

**VU** le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU** l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement, de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

**VU** l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**VU** le courrier de demande de réalisation de diagnostic archéologique, envoyé le 11 juin 2012 par M. MORTIER Frédéric, directeur du Parc amazonien de Guyane, pour la parcella AB, 244, commune de Maripasoula, reçu le 15 juin 2012 ;

**CONSIDERANT QUE**, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique connus ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques enfouis afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : **Guyane**  
 Département : **Guyane**  
 Commune : **Maripasoula**  
 Lieu-dit : **Bourg (voir plan joint)**  
 Parcelles : **AB 244**  
 Surface des parcelles : **2533m<sup>2</sup>**

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration de terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 25 et 26 du décret n° 2002-89 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

**Objectifs** : Evaluer le potentiel archéologique du terrain. Identifier les sites de toutes époques, dater et caractériser les vestiges, en particulier les sols, fosses et céramiques en place, le cas échéant, les vestiges en recueillant un échantillon de matériel suffisant pour une étude de l'occupation et son positionnement temporel, et en précisant leur état de conservation. Les résultats de ce diagnostic devront permettre, s'il y a lieu, de définir l'emprise et les modalités d'une fouille préventive.

**Principes méthodologiques** : Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec le Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en UTM) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Service régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin que le Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

**Article 4** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au propriétaire, à M. le maire de la commune de Maripasoula.

Fait à Cayenne, le 18 juin 2012  
 Pour le Préfet et par délégation,  
 Le Conservateur régional de l'archéologie  
 M. Gérald MIGEON

COPIES A :

INRAP

Mairie(s)

Propriétaire(s) du (des) terrain(s)

Sous- Préfet

Sous-direction de l'archéologie

# Arrêté de désignation du responsable scientifique



## PREFECTURE DE LA REGION GUYANE PREFECTURE DE GUYANE

Arrêté DAC-SA n°2015-8 du 11 février 2015 portant désignation du responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté DAC-SA n°38/2012 du 18 juin 2012, projet de maison du Parc amazonien de Guyane, parcelle AB 244, commune de Maripasoula

### LE PREFET DE LA REGION GUYANE PREFET DE LA GUYANE Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant en département français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion ;

VU le décret du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements ;

VU la loi 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions ;

VU le code du patrimoine, livre V, titre III, portant réglementation des fouilles archéologiques et plus particulièrement son article L. 522-1 ;

VU l'arrêté n° 2047-2013 du 18 novembre 2013 portant délégation de signature à Monsieur Paul LEANDRI, Directeur des affaires culturelles de Guyane ;

VU l'arrêté n°2014212\_0002 DAC du 28 juillet 2014 portant subdélégation de signature aux chefs de service et agents responsables de la DAC, pour les questions administratives ;

VU l'arrêté n°38/2012 du 18 juin 2012 portant prescription de diagnostic archéologique, projet de maison du Parc amazonien de Guyane, parcelle AB 244, commune de Maripasoula ;

VU le projet scientifique d'intervention relatif à cette opération reçu et validé par le service de l'archéologie le 31 août 2012 ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** Matthieu Hildebrand est désigné comme responsable scientifique du diagnostic archéologique susvisé.

**Article 2 :** l'opération susvisée se déroulera du 4 au 6 mars 2015. En cas de report ou de prolongation, le responsable scientifique en informera immédiatement le conservateur de l'archéologie.

**Article 3 :** le Directeur des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 11 février 2015

Pour le Préfet et par délégation,

Le directeur des affaires culturelles,



Paul LEANDRI

**COPIES À :**

Intéressé

INRAP

Aménageur

*Direction des affaires culturelles de Guyane - 4 rue du Vieux Port - BP II 97 321 CAYENNE Cedex  
Tél. 05 94 25 54 00 - Télécopie : 05 94 25 54 10  
DAC/SA 2015 - diagnostic - Page 2 sur 2*

# Projet scientifique d'intervention

**Diagnostic archéologique D102384**  
MARIPASOULA,973,BOURG

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	<b>Guyane</b>	Département	<b>Guyane</b>
Commune	<b>Maripasoula</b>		
Lieu-dit	<b>BOURG</b>		
Cadastre	<b>Maripasoula : AB 244</b>		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	<b>38/2012</b>	<b>18-06-2012</b>	<b>2533 m<sup>2</sup></b>	<b>18-06-2012</b>	<b>31-08-2012</b>
Modification					

Contexte actuel	<b>Urbain</b>	Contexte particulier	
Nature archéologique	<b>Non stratifié</b>		

### 2.- Problématique scientifique

Le projet est localisé dans le bourg, à peu de distance de la rive du fleuve Lawa (Maroni).  
Cette rive est riche de vestiges amérindiens (polissoir, mobilier céramique...)

- **Profil du responsable d'opération :**

Spécialité : Généraliste

### 3.- Contraintes techniques

Diagnostic en centre bourg : veiller à l'accès à la parcelle et à sa libération de toutes contraintes.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Soondages à hauteur de 8 à 10 % de la superficie de l'emprise des travaux.

## 5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	<b>Préparation</b>		<b>Terrain</b>		<b>Etude</b>		<b>Opération</b>	
Autre main d'œuvre		J		J		J	<b>0 J</b>	
Responsable Opération	2	J	3	J	5	J	<b>10 J</b>	
Responsable Secteur		J		J		J	<b>0 J</b>	
Spécialiste		J		J		J	<b>0 J</b>	
Technicien	1	J	3	J	3	J	<b>7 J</b>	
Technicien Spécialisé		J		J	2	J	<b>2 J</b>	
Topographe		J	1	J	1	J	<b>2 J</b>	
<b>Totaux</b>		<b>3 J</b>		<b>7 J</b>		<b>11 J</b>		<b>21 J</b>

- Moyens particuliers**

<b>Terrain</b>	<b>Etude</b>
Pelle hydraulique munie d'un godet de curage	

## 6.- Délais de réalisation

<b>Préparation</b>	2 jours	<b>Terrain</b>	3 jours	<b>Etude</b>	5 jours
<b>Remise rapport</b>	3 Mois				

## 7.- Observations complémentaires

SA Guyane G. Migeon 05 94 30 83 35 / 06 94 20 40 25  
 Aménageur : Parc Amazonien de Guyane, JB Lavarde et M. Trannoy, 05 94 29 12 52

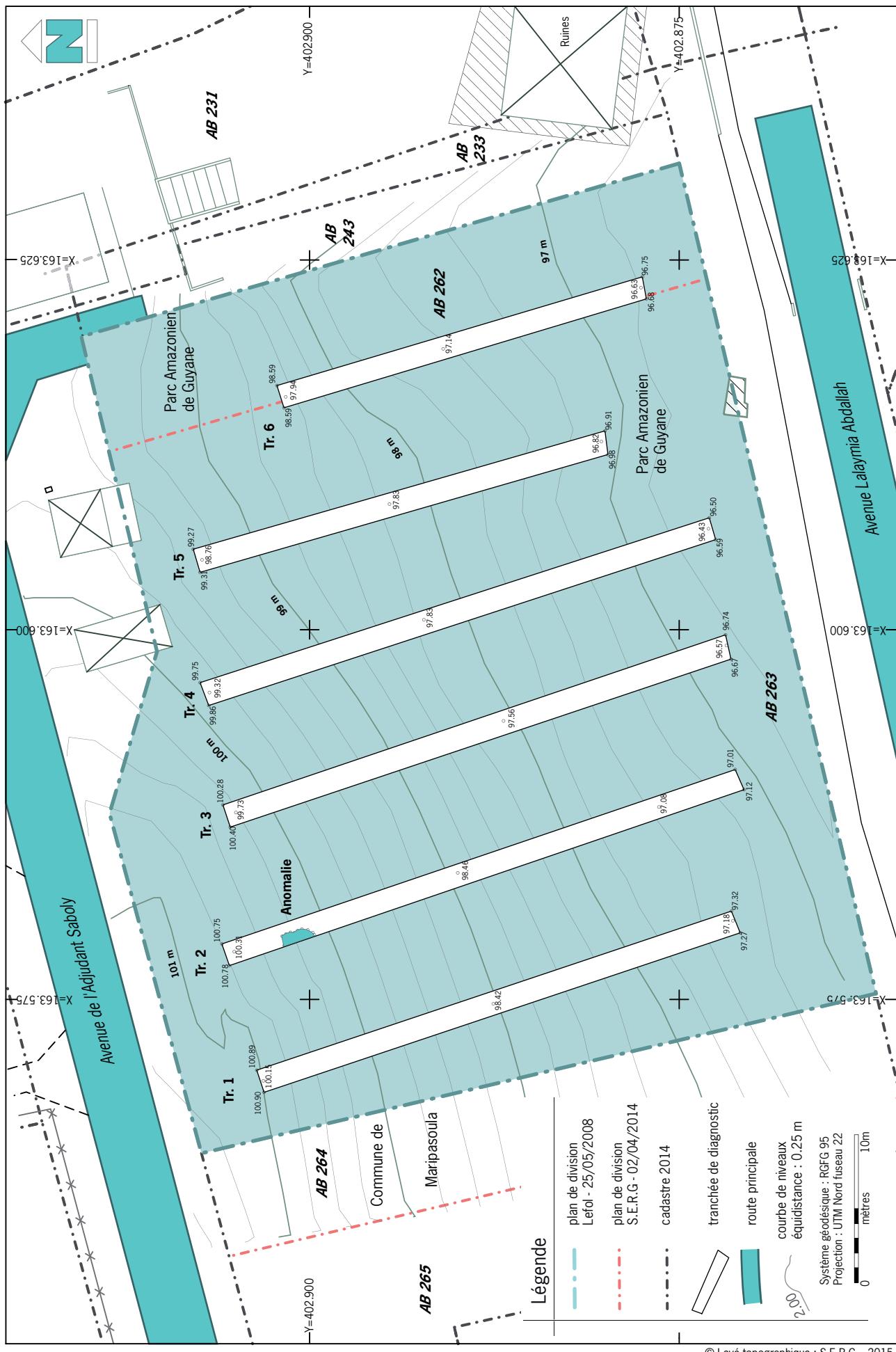
---

### Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	Signature
Thierry CORNEC	



# Résultats



# 1. Cadre général de l'opération

## 1.1. Contexte général

Cette opération de diagnostic a eu lieu préalablement au projet de construction de la Maison du Parc amazonien de Guyane dans le bourg de Maripasoula. La parcelle à expertiser, initialement référencée AB 244 (arrêté DAC-SA n° 38/2012), a par la suite été subdivisée en deux entités cadastrales (AB 263 et 264). L'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n'a toutefois fait l'objet d'aucun avenant.

Le terrain était délimité par l'avenue de l'adjudant Saboly au nord, par l'avenue Lalaymia Abdallah au sud et se trouvait à une faible distance des berges du Lawa ( $\pm 55\text{m}$ ) situées à l'est. Il s'étendait sur  $2533\text{ m}^2$  et occupait une pente de faible gradient (9.5 %) jouxtant un replat sommital, orienté est-ouest, contiguë à l'avenue Saboly.

La surface de la parcelle était libre de toute occupation, elle présentait une couverture herbacée rase et comprenait une structure bétonnée enterrée en partie centrale – possible support d'un mât – et un caisson maçonner (fosse d'aisance?) déposé dans sa périphérie sud. Des échoppes rudimentaires en bois et bâches soutenues par des poteaux porteurs directement plantés dans le sol étaient installées à la périphérie nord-est et étendait très légèrement leur emprise au-delà des limites cadastrales.



Figure 4 Extrait de la couverture aérienne IGN de 1956. © IGNF\_PVA\_1-0\_1956-10-13\_C92PHQ5381\_1956\_GUYANE8\_0004 - Recalage parcellaire M. Hildebrand, Inrap

L'historique des constructions et des aménagements réalisés sur le terrain n'était pas connu avant la phase de diagnostic. La couverture aérienne ancienne de 1956 (**fig. 4**) montre qu'un grand bâtiment, vraisemblablement à étage et correspondant à l'ancienne mairie, occupait presque entièrement la partie est du terrain (AB 262), alors qu'une arrière-cour et un jardin contenant des constructions périphériques indéterminées (abris, poulailler?) s'étendaient sur la partie centrale et qu'une maison d'habitation était installée dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Des marches d'escalier en béton établissaient la présence d'une construction plus récente en bordure de l'avenue de l'adjudant Saboly, qui selon les maripasouliens avait été le siège d'une radio. Ce bâtiment encore en élévation au début des années 1990 (IGN couverture du 01/11/1991) a disparu à une date indéterminée.

## 1.2. Contexte archéologique

Plusieurs locus précolombiens sont connus dans un faible périmètre autour de la parcelle, notamment le long des berges du Lawa. À l'exception d'un site partiellement fouillé correspondant selon toute vraisemblance à un dépotoir de bord de rivière daté de la fin du néoindien récent (XIII<sup>e</sup> s., Bellardie 2013), les autres emplacements ne sont renseignés que par des ramassages de surface succincts.

## 1.3. Méthodologie et moyens

Six tranchées exploratoires continues ont été ouvertes à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un godet de curage de 1,40 mètre de large. Elles ont été positionnées perpendiculairement à la pente pour des raisons de praticabilité et espacées en moyenne de sept mètres. Chaque sondage a été excavé en respectant des passes horizontales d'une dizaine de centimètres de profondeur jusqu'à atteindre le toit des formations pédologiquement stables et archéologiquement stériles. Les moyens humains engagés pour la phase de terrain ont été limités à deux jours de travail pour une équipe composée de deux archéologues. La superficie cumulée des sondages atteinte au terme de ce diagnostic a été de 311 m<sup>2</sup>, soit 12,27 % de la totalité du terrain.

## 2. Contexte stratigraphique

La stratigraphie observée sur le site correspond à celle des terrasses fluviales de cette partie du Lawa qui reposent en profondeur sur des formations métamorphiques anciennes de la série Paramaca (Brouwer, Coudert 1966).

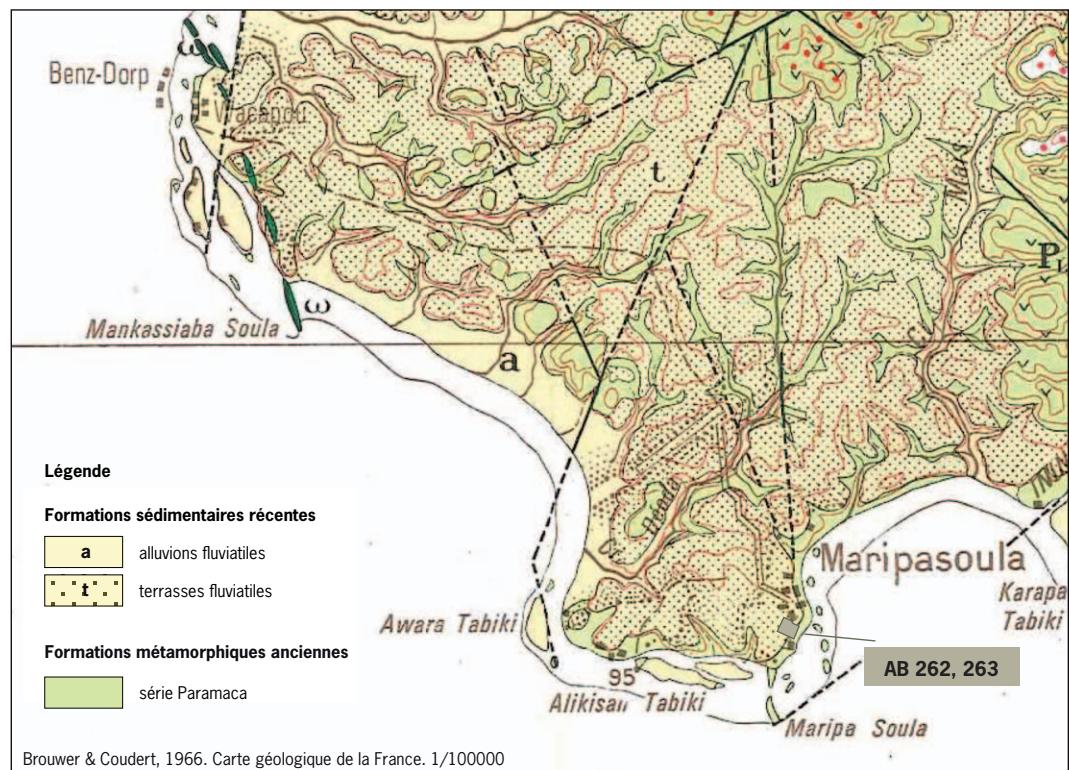
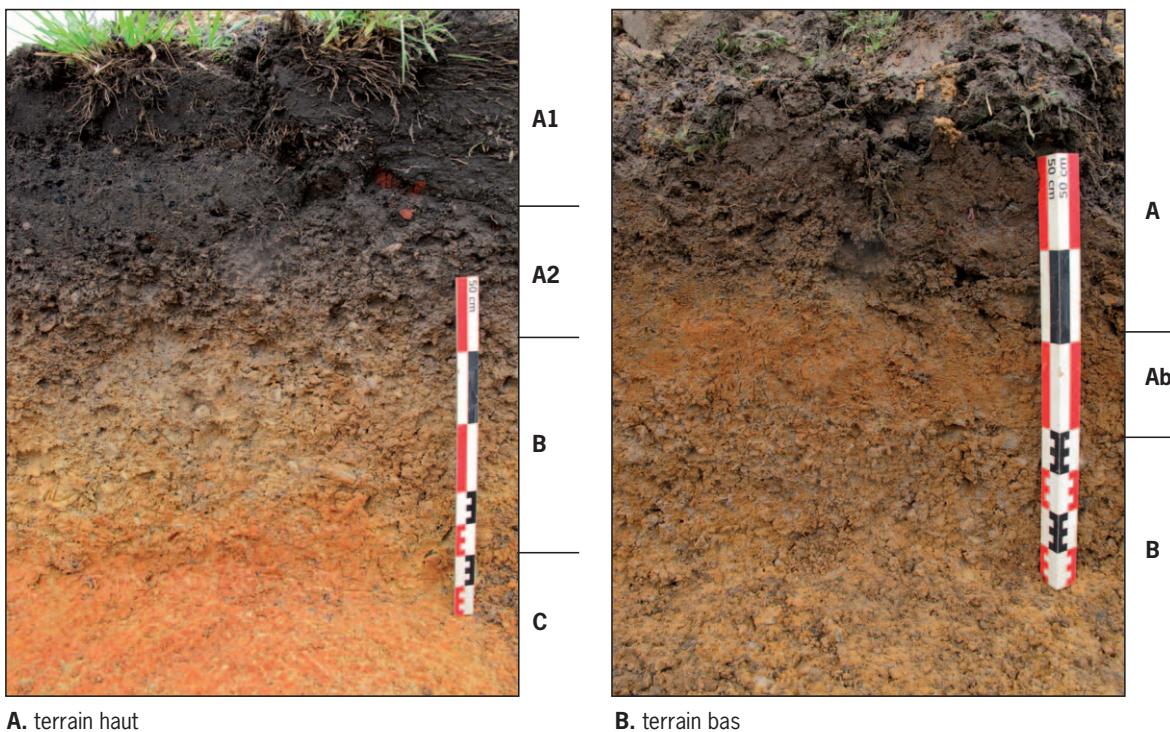


Figure 5 Extrait de la carte géologique de Maripasoula. DAO M. Hildebrand, Inrap

Elle était globalement homogène sur l'ensemble des tranchées, une différenciation minime pouvant être opérée pour les niveaux supérieurs, en raison des différences d'hydromorphie et de l'impact des aménagements antérieurs, entre les parties haute et basse du terrain. Dans la partie haute, elle débutait par un horizon humifié sablo-limoneux brun-noir (A1) peu épais ( $\pm 10\text{cm}$ ) renfermant l'essentiel de l'activité racinaire, des charbons de bois résiduels, quelques nodules quartzeux subangulaires centimétriques et des résidus disparates de mobilier contemporain associés à des fragments de terres cuites précolombiennes ou amérindiennes, le distinguo n'étant pas envisageable dans ce contexte. Ce niveau précédait un horizon d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur composé d'une plus forte densité en nodules quartzeux et en charbons de bois enrobés dans un sédiment sablo-limoneux brun-noir (A2). Dans la partie basse, l'horizon A restait peu épais ( $\pm 10\text{cm}$ ) et archéologiquement stérile. Il était caractérisé par une texture sablo-limoneuse, dont la couleur gris-noir était moins dense que dans la partie supérieure, et par des veinures rouille qui se développaient en suivant le cheminement du système racinaire. Il précédait un niveau brun-rouille (Ab) composé d'un sédiment argilo-limoneux fin brun-rouille impacté par

les migrations descendantes et ascendantes des solutions ferrugineuses en fonction des saisons. L'horizon B se développait sur 40 à 50 centimètres, il était constitué d'un sédiment argilo-limoneux clair, jaune-brun, enveloppant des nodules quartzeux centimétriques, plus rarement décimétriques. Il reposait sur l'ensemble de la parcelle sur un horizon argileux marbré orangé (C) stable et archéologiquement stérile.



**Figure 6** Stratigraphie des séries sédimentaires superficielles. DAO M. Hildebrand, Inrap

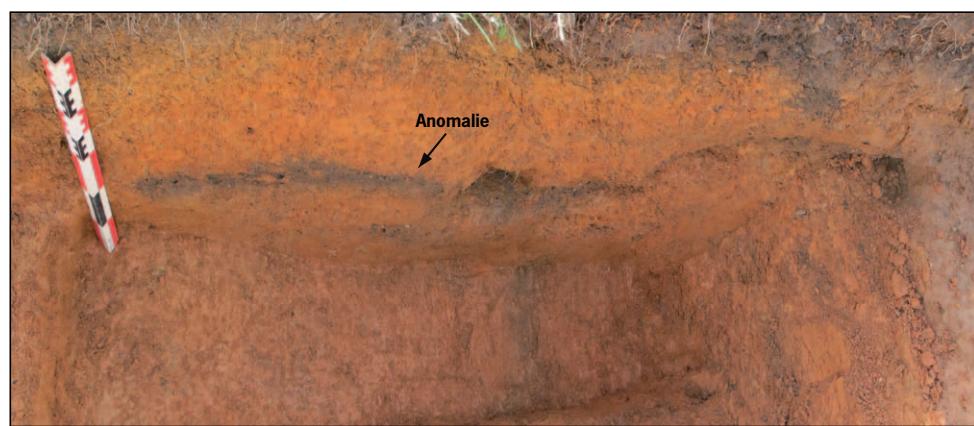
### 3. Données archéologiques

#### 3.1. Anomalie, tranchée 2

La seule manifestation d'ordre archéologique recueillie lors de ce diagnostic se présentait sous la forme d'une nappe surfacique hétéromorphe, s'étalant sur deux mètres de long et 0,70 m de large, mis au jour à 35 centimètres de profondeur dans la partie nord de la tranchée 2. Elle est apparue dans le seul contexte stratigraphique perturbé observé sur ce terrain, qui se manifestait par la disparition de l'horizon B remplacé par un sédiment ferrugineux d'apport similaire à celui de l'horizon C et une néoformation plus ou moins récente de l'horizon de surface (A). Cette anomalie, de forme volumique diffuse, était constituée de matériel archéologique disparate englobé dans un sédiment brun noir pénétré par des apports sédimentaires orangés, cet ensemble reposant sans aucune transition perceptible sur l'horizon C. La configuration générale de cette anomalie permet de retenir l'hypothèse du comblement d'un creusement récent par un apport extrinsèque provenant, soit d'un lambeau de sol archéologique, soit d'une fosse contenant du matériel céramique.



A. vue en plan



B. vue oblique en coupe

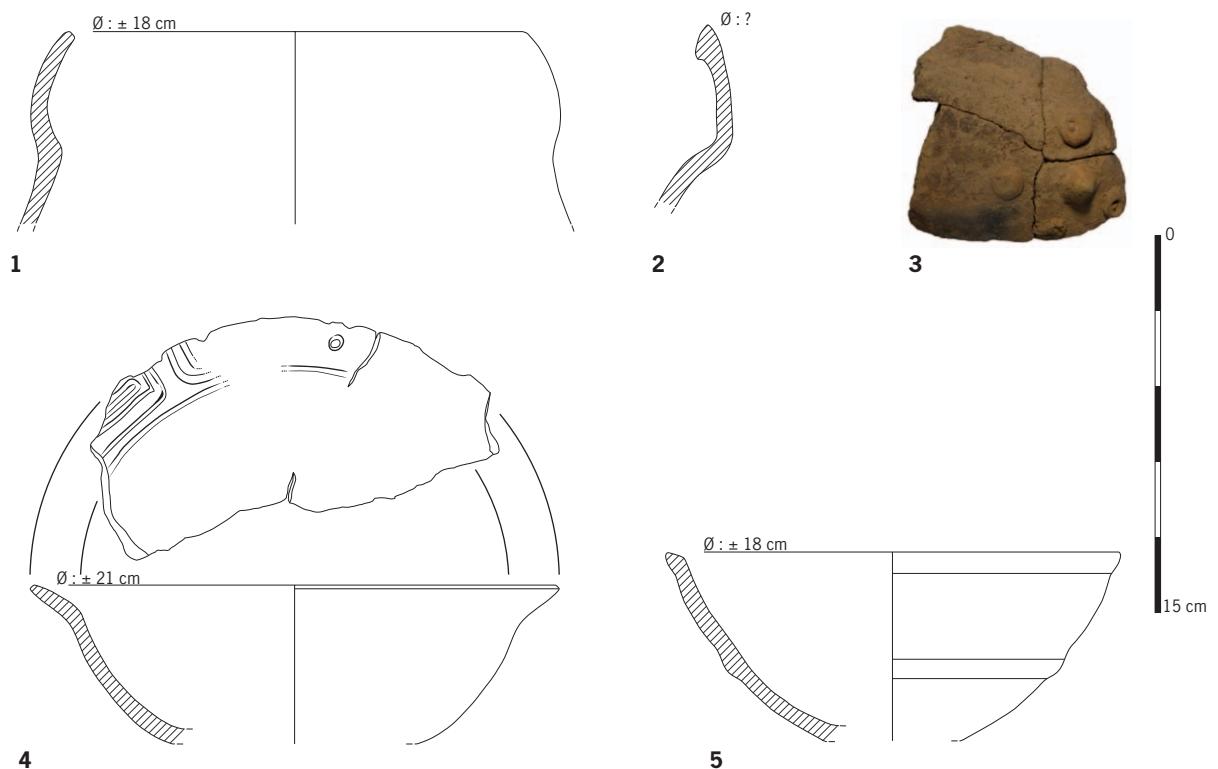
Figure 7 Tranchée 2, anomalie. M. Hildebrand, Inrap

## 3.2. Les artefacts

### 3.2.1. Production céramique précolombienne

La série céramique recueillie sur le site est constituée de 284 fragments appartenant au minimum à 25 récipients. La majorité des individus est issue de l'anomalie mise au jour dans la tranchée 2 (nr = 268), un plus petit contingent provenant d'un groupe de fragments en connexion découvert plus au nord à une dizaine de centimètres de profondeur (nr = 15). La majorité des fragments est affectée par une forte altération qui laisse apparaître des inclusions minérales grossières majoritairement composées de quartz et de plagioclases et par des stigmates de cuisson oxydante complète avec des pâtes de couleur rouille à orangé/jaune orangé. Cet assemblage peut être globalement attribué à une phase d'occupation Koriabo, dont la présence est avérée dans ce secteur dès le XIII<sup>e</sup> s. (Bellardie 2013, Bellardie, com. pers.). Plusieurs lots de fragments appartiennent à des conteneurs céramiques dont les aspects morpho-décoratifs sont distinctifs de cette période :

- un pot torique à bord grossièrement triangulaire et potentiellement encoché, de couleur rouille foncée, très fortement érodé et très fragmenté (fig. 6 : 2),
- une écuelle subsphérique dont le marli comporte une lèvre encochée et une petite section de décor géométrique raclé (fig. 6 : 4),
- un col de grande jarre torique ou subtorique,
- une base tronconique isolée provenant d'une forme torique,
- un bord coroloïde très fortement érodé d'écuelle floriforme,
- un grand pot torique porteur d'un décor circulaire en relief se composant d'un bouton central et de plusieurs boutons périphériques ponctués à la tige creuse (fig. 6 : 3),
- un fragment porteur d'un aplat blanc interne.



**Figure 8** Tranchée 2, anomalie - Eléments typologiques et décoratifs. Dao M. Hildebrand, Inrap

L'assemblage renferme également des éléments moins diagnostiques, dont la phase céramique est toutefois identique : un col convergent (fig. 6 : 1), un épaulement issu d'une forme sphérique présentant un décor incisé ou imprimé de vannerie trop fortement érodé pour être identifié, une écuelle sub-sphérique agrémentée d'un cordon pourtournant (fig. 6 : 5), ainsi que les restes de deux individus porteurs d'un aplat rouge interne.

### **3.2.2. mobilier lithique**

La série lithique est constituée de quelques pièces remarquables : deux éclats de quartz, un éclat sur roche métamorphique, une ébauche de hache, une dallette en roche tendre présentant des traces de pigmentation rouge et plusieurs blocs exogènes dans ce contexte, mais sans marque d'utilisation.

## 4. Conclusion

L'opération de diagnostic réalisée à l'emplacement du projet de construction de la maison du Parc amazonien de Guyane n'a pas occasionné de découvertes archéologiques majeures, la majorité des tranchées ne contenant aucune manifestation d'ordre archéologique. La présence de mobilier dans le nord de la tranchée 2 correspond selon toute vraisemblance à l'étalement d'un apport extrinsèque provenant soit d'un lambeau d'horizon archéologique, soit d'une fosse contenant du matériel lithique et céramique. La petite série céramique collectée est technologiquement homogène, elle présente les composantes diagnostiques des productions koriabo datées entre 1000 et 1500 apr. J.C ( $\pm 100$ ), formes toriques et floriformes notamment. Si l'on se réfère aux datations obtenues sur la station archéologique fouillée au niveau du club de kayak, la présence koriabo est attestée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle le long des berges du Lawa.

## 5. Bibliographie

**Bellardie 2013 :** BELLARDIE (T.)  
– «Maripasoula. Site du club de  
canoë-kayak». Bilan scientifique  
régional 2011, DRAC, SRA  
Guyane : 18 - 20.

**Brouwer, Coudert 1966 :**  
BROUWER (G.C.) et COUDERT  
(P.) –Feuille de Maripasoula  
et notice explicative. Carte  
géologique détaillée de la France,  
Département de la Guyane, Carte  
géologique 1/100000e. Ministère  
de l'Industrie, imprimerie  
nationale, Paris.

## 6. Liste des figures

- |    |        |                                                                 |
|----|--------|-----------------------------------------------------------------|
| 12 | Fig. 1 | Localisation du diagnostic                                      |
| 13 | Fig. 2 | Localisation de la parcelle diagnostiquée sur extrait cadastral |
| 21 | Fig. 3 | Levé des sondages de diagnostic                                 |
| 22 | Fig. 4 | Extrait de la couverture aérienne IGN de 1956                   |
| 24 | Fig. 5 | Extrait de la carte géologique de Maripasoula                   |
| 25 | Fig. 6 | Stratigraphie des séries sédimentaires superficielles           |
| 26 | Fig. 7 | Tranchée 2, anomalie                                            |
| 27 | Fig. 8 | Tranchée 2, anomalie - Eléments typologiques et décoratifs      |

# **Inventaires techniques**



# Inventaire du mobilier

Provenance		Bord						Col		Epaulement		Corps		Base		Adjonction		Total				Poids (g)
Tranchées	Fait	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	application	ord.	déc.	total	NMI		
Tr. 2	1	3	4	-	18	1	-	7	228	-	6	-	1	-	-	11	257	268	20		7 295	
Tr. 2	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	15	15	15	4		691
Tr. 3	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1		28
<b>Sub - Total</b>		3	4	-	18	1	-	7	244	-	6	-	1	-	-	11	273	284	25		8 014	
<b>Total</b>									251		6		1					284				

ord. : ordinaire

déc : décoré

**Tableau 1.** Maripasoula - Maison du parc amazonien - Décompte détaillé du mobilier céramique par tranchées et par faits

Tranchée	Fait	éclat quartz	éclat métamorphique	plaqué	manuport	ébauche de hache
Tr. 2	1	2	1	2	3	1
Tr. 3					1	

**Tableau 2.** Maripasoula - Maison du parc amazonien - Décompte détaillé du mobilier lithique par tranchées et par faits

# Inventaire des photographies

Dossier	Nom	Auteur
Photographies\001_Tranchées	01_Tr.1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\001_Tranchées	02_Tr.2_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\001_Tranchées	03_Tr.3_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\001_Tranchées	04_Tr.4_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\001_Tranchées	05_Tr.5_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\001_Tranchées	06_Tr.6_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\002_Log	01_Log.1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\002_Log	02_Log.1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\002_Log	03_Log.2_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\002_Log	04_Log.2_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	01_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	02_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	03_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	04_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	05_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	06_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	07_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	08_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	09_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	10_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	11_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	12_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	13_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	14_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	15_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	16_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	17_F1_Lambeau de sol_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	18_F1_Lambeau de sol fouill,_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	19_F1_Lambeau de sol fouill,_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	20_F1_Lambeau de sol fouill,_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	21_F1_Lambeau de sol_Coupe1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	22_F1_Lambeau de sol_Coupe1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	23_F1_Lambeau de sol_Coupe1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	24_F1_Lambeau de sol_Coupe1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	25_F1_Lambeau de sol_Coupe1_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	28_matériel en surface_Maripasoula Bourg.JPG	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	26_Fait1_assemblage2.jpg	M. Hildebrand
Photographies\003_Faits	27_Fait1_coupe.jpg	M. Hildebrand





ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

## Guyane, Maripasoula, Bourg, Maison du parc amazonien de Guyane

### Chronologie

Néoindien récent  
Koriabo  
xIII<sup>e</sup> siècle

### Sujets et thèmes

Mobilier  
Céramique  
Lithique

L'opération de diagnostic menée sur les parcelles cadastrales AB 262 et 264 de la commune de Maripasoula a eu lieu préalablement au projet de construction de la maison du Parc amazonien de Guyane. Le terrain était délimité par l'avenue de l'adjudant Saboly au nord et par l'avenue Lalaymia Abdallah au sud. Il se développait sur 2500 m<sup>2</sup> environ et occupait une déclivité de faible gradient. Les tranchées de diagnostic n'ont mis en évidence aucun niveau archéologique probant, à l'exception d'une anomalie qui paraît correspondre à l'étalement d'un lambeau de sol ou d'une fosse archéologique lors des travaux d'aménagement du bourg. Les éléments matériels collectés se rattachent à la période du Néoindien récent et sont attribuables à la tradition Koriabo (1000 - 1500 apr. J.-C ± 100). Ils constituent une petite collection homogène, similaire à celle découverte sur le site du club de kayak, qui comprend comme éléments diagnostiques des fragments de plusieurs pots toriques, un col de jarre torique, un bord de jatte floriforme à bord corolloïde et une écuelle à marli décorée de larges incisions.

### Inrap

#### Grand Sud-Ouest

140 avenue du Maréchal Leclerc  
CS 50036  
33323 Bègles CEDEX  
Tél. 05 57 59 20 90 grand-sud-ouest@inrap.fr

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)

Numéro OA Patriarche

Code Opération Inrap D102384

Arrêté de prescription DAC-SA n°38/2012 en date du 18/06/2012

Arrêté de désignation DAC-SA n°2015/8 en date du 11/02/2015

Code INSEE 97353